

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
28 mars 2019
Français
Original : anglais

**Lettres identiques datées du 28 mars 2019, adressées
au Secrétaire général et au Président du Conseil
de sécurité par le Représentant permanent d'Israël
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

L'organisation terroriste qu'est le Hamas s'emploie à nouveau à orchestrer une nouvelle série de manifestations violentes, qu'elle affuble de la dénomination trompeuse de « protestations pacifiques », prévues ce samedi le long de la clôture entre Israël et Gaza, en célébration de l'anniversaire de la prétendue « Marche du retour ».

Ces émeutes n'ont rien de « pacifiques ». Des terroristes percevant salaire du Hamas tirent sur des soldats israéliens en patrouille et posent des engins explosifs le long de la clôture. À leurs côtés, des émeutiers violents lancent des cerfs-volants, des ballons, voire des préservatifs incendiaires par-dessus la clôture et mettent ainsi le feu à des milliers d'hectares de terres israéliennes. Des francs-tireurs du Hamas sont embusqués sur les toits de la dernière rangée de maisons le long de la clôture pour aider le Hamas à se servir de la foule comme arme humaine pour détruire la clôture.

Sur la page Facebook officielle des organisateurs de ces émeutes, une vidéo¹ illustre clairement le caractère violent de ces émeutes : on y voit des émeutiers essayant d'arracher la clôture et de pénétrer sur le territoire israélien, plaçant des explosifs et mettant des enfants au beau milieu du danger. Cet exemple clair d'incitations à la violence de la part des émeutiers eux-mêmes ne permet pas de douter que les émeutes imminentes viseront à réaliser la promesse de Yahya Sinwar, le chef du Hamas à Gaza : « Nous renverserons la frontière et nous arracherons leurs cœurs de leurs corps ».

Israël respecte le droit de tous de manifester pacifiquement, en tout temps et en tout lieu. Les manifestations pacifiques font partie normale de la vie publique dans une démocratie libre. Mais nous ne tolérerons aucun acte portant atteinte à notre peuple, notre souveraineté ou nos frontières, qu'il soit commis par des terroristes, des émeutiers violents ou des manifestants prétendument « pacifiques ».

Le Hamas a fermé les écoles le 30 mars pour que les enfants puissent participer aux émeutes. Comme toujours, il utilise les enfants comme boucliers humains et indemnise les émeutiers et leurs familles, s'ils venaient à être blessés. Il verse en effet 200 dollars pour les blessures de gravité moyenne, 500 dollars pour les blessures graves et 3 000 dollars en cas de décès. Au lieu de payer des médecins pour soigner les personnes blessées qu'il a délibérément mises en danger, le Hamas propose aux

¹ Voir www.facebook.com/Palestine.Return2018/videos/427969061303944/.



Gazaouites des mesures incitatives pour qu'ils participent aux émeutes, servent de bouclier humain et se fassent blesser.

Je demande au Conseil de sécurité de condamner le Hamas pour ses actes flagrants et belliqueux d'incitation à la violence qui mettent en péril des vies israéliennes et palestiniennes ainsi que la stabilité et la sécurité de notre région.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Danny **Danon**
